



# L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE D'ARCUEIL DANS UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE SUR SA POLITIQUE DE STATIONNEMENT

Géraldine Geoffroy, Cécile Renault

Conférence technique territoriale « Les politiques de stationnement à l'heure des transitions », 5 octobre 2023

# LE CONTEXTE DE LA DÉMARCHE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CEREMA

Une ville de petite couronne parisienne **sans stationnement payant**

**Des difficultés** pour les habitants **à trouver de la place**

**Une forte opposition** à la mise en place du payant sur la Ville



 Zone payante de stationnement

**MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE CONCERTATION VISANT A DEFINIR LA FUTURE POLITIQUE DE STATIONNEMENT AU REGARD DE TROIS PRINCIPAUX ENJEUX :**

1

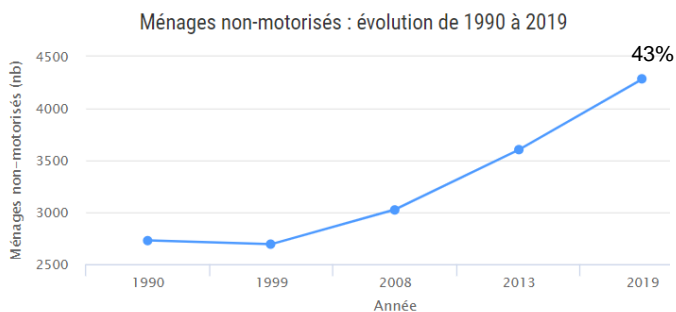
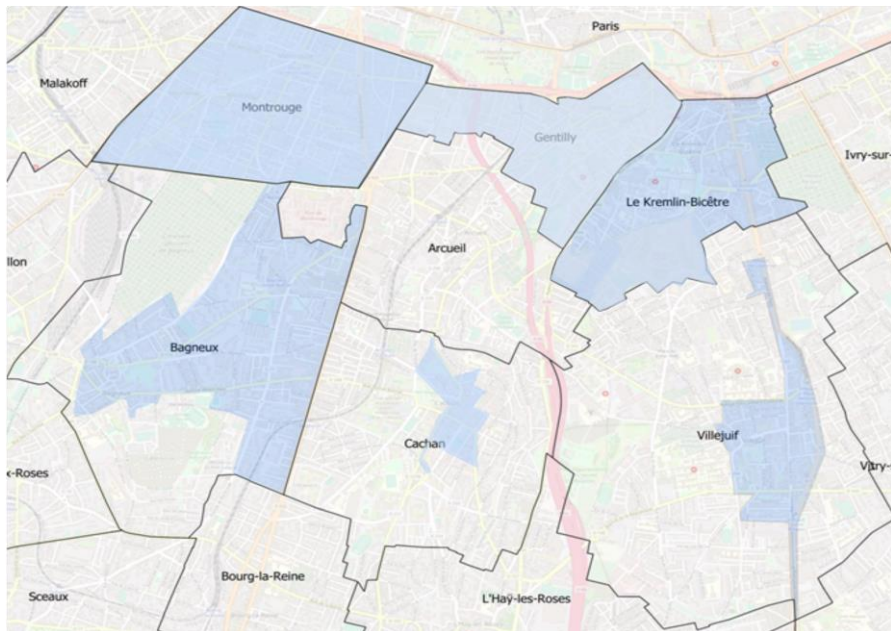
**Interroger le partage actuel de l'espace public**

2

**Favoriser la transition vers une mobilité plus durable**

3

**Améliorer les conditions de stationnement**



# LE CONTEXTE DE LA DÉMARCHE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CEREMA

Un projet accompagné par **plusieurs acteurs** :



## Le Cerema :

Accompagnement technique sur le stationnement  
Accompagnement du travail de la convention citoyenne



## La ville :

Organisation générale de la concertation (grand public et lien avec la Convention)  
Co-construction du projet technique avec le Cerema



## La Commission Nationale du Débat Public :

Garante de la concertation du projet  
Conseil sur la démarche de concertation du projet



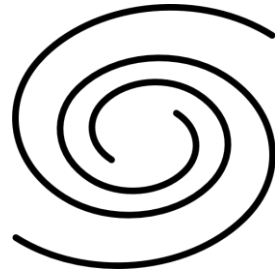
# LE CHOIX D'UNE CONVENTION CITOYENNE POUR ÉCLAIRER LA DÉCISION



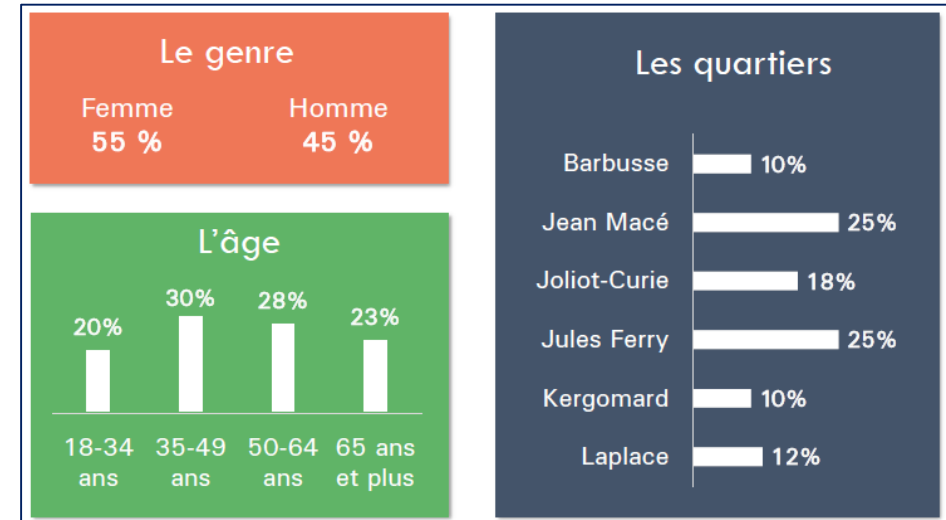
Des experts mais aussi d'autres acteurs **répondent aux questions des conventionnés, apportent de la connaissance, des points de vue différents pour un débat contradictoire**



Les agents et les élus de la mairie **écoutent, accompagnent et répondent aux besoins logistiques des conventionnés**

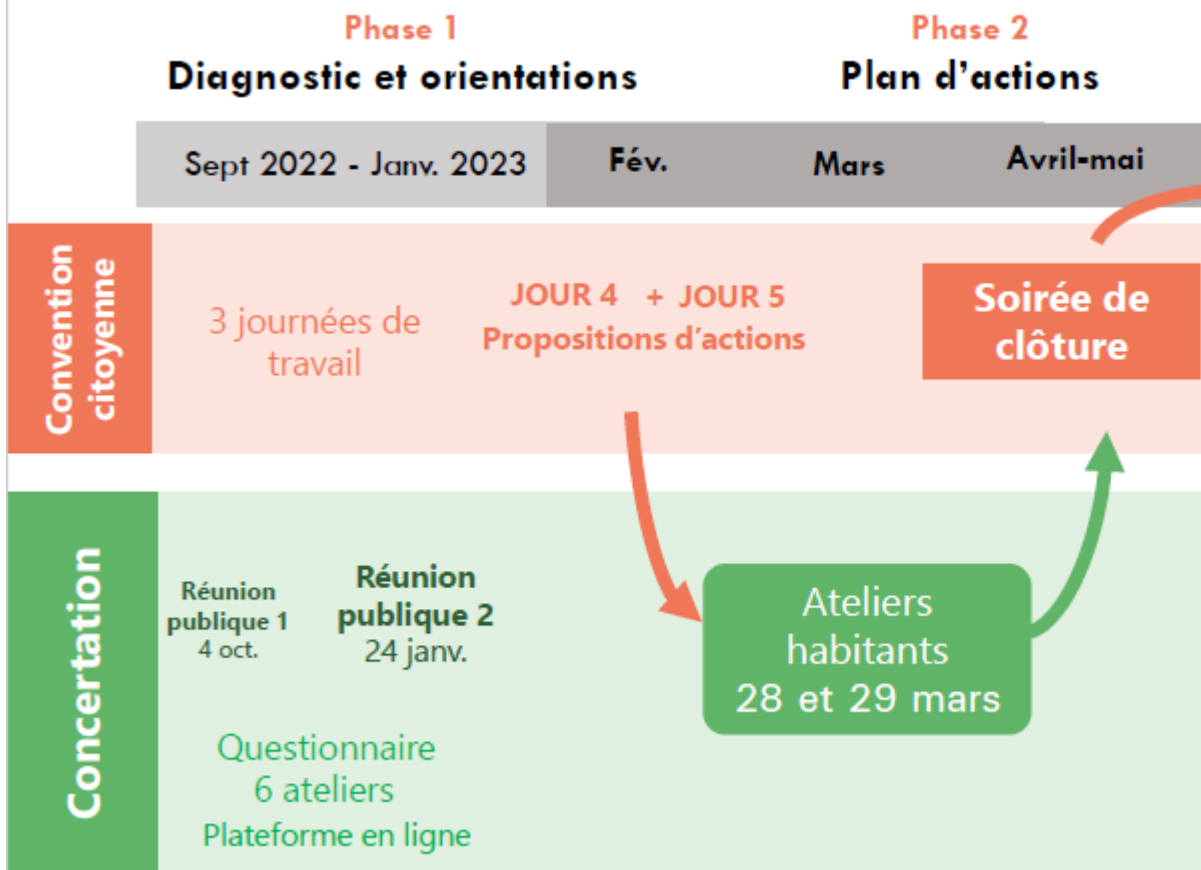


Les habitants et usagers, dans leur diversité, **sont concertés et contribuent à alimenter les débats et réflexions**

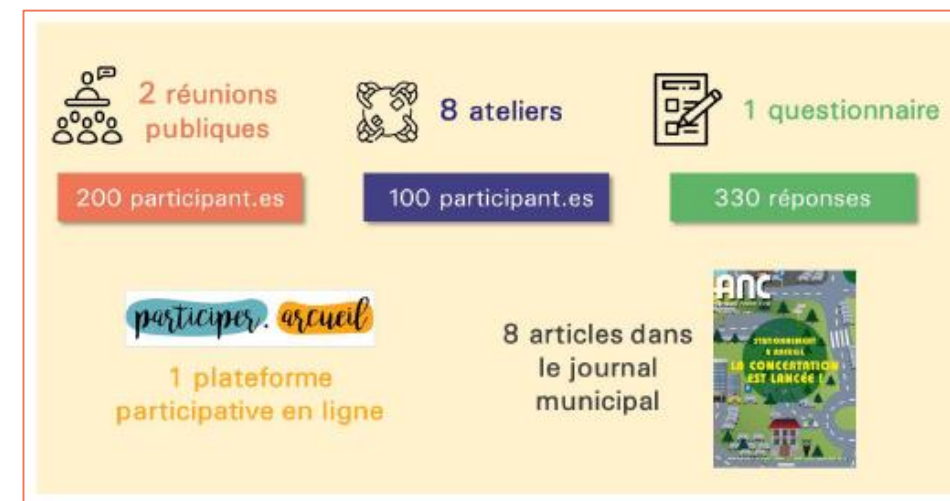


Principe de libre-arbitre de la convention  
Eclairage de la décision

# UNE ARTICULATION ENTRE CONVENTION ET CONCERTATION GRAND PUBLIC



**Rapport final**  
remis aux élus  
avec l'ensemble  
des propositions  
d'actions





# UN DIAGNOSTIC QUI S'APPUIE SUR L'EXPÉRIENCE DES HABITANTS

Journée de travail 1

Réaliser un diagnostic sensible

20 participants

Journée de travail 2

Consolidation du diagnostic

10 participants et 7 aux sessions de rattrapage

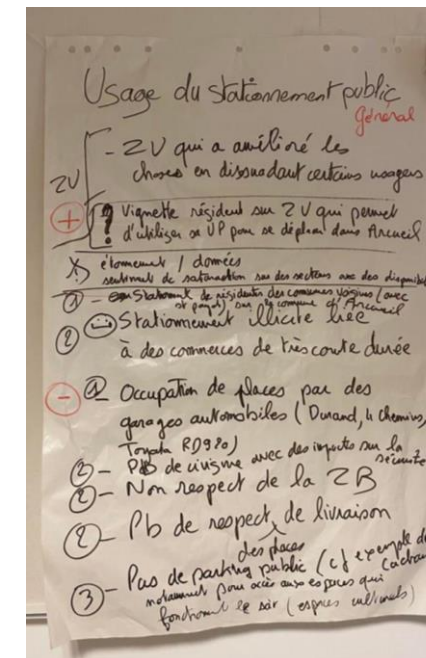
Travail sur carte



Diagnostic en marchant



Tables rondes



# => UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET ENRICHIS

La mobilité et l'offre de stationnement privé

## Diagnostic technique

Motorisation des ménages en baisse  
Une offre de stationnement privée importante sur la ville

## Diagnostic sensible

Un accès au stationnement privé limité pour des raisons de sécurité et de praticité

Le stationnement sur espace public

Stationnement sur voirie globalement saturé, avec des tensions particulières sur certains quartiers

Présence de voitures ventouses, de stationnements gênant et saturation particulière à proximité des gares RER et des villes voisines

Le stationnement et la qualité des espaces publics

Un fort taux d'illicites

Une qualité des espaces publics inégale, marquée par une présence importante de la voiture sur certains quartiers

La réglementation du stationnement

Une réglementation du stationnement peu efficace et insuffisamment surveillée

Un manque de places disponibles pour faire ses courses  
Une réglementation mal connue et peu compréhensible

# DES DÉBATS ET ÉCHANGES POUR CONSTRUIRE LES ORIENTATIONS ET ACTIONS

Journée de travail 3

Débat mouvant

Journée de travail 4

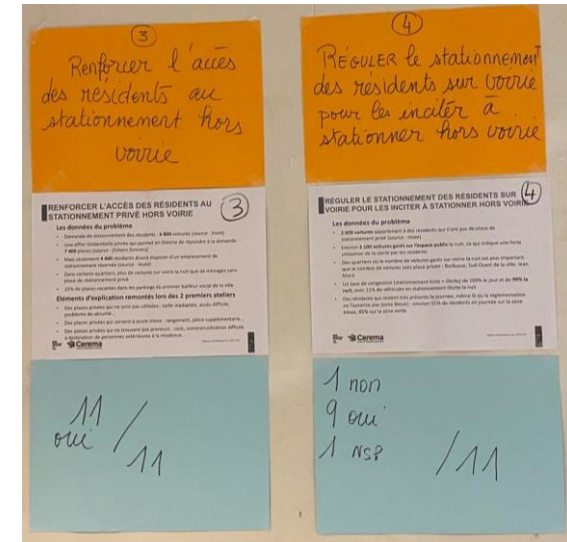
Stands de travail

Proposition d'orientations stratégiques

12 participants



Proposition d'actions





# => LA DÉFINITION D'UNE AMBITION COMMUNE QUI PREND EN COMPTE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## Orientations générales

### 1. Mobilité

Limiter « l'usage de confort » de la voiture pour les déplacements internes à Arcueil

### 2. Espaces publics

Améliorer la qualité des espaces publics et libérer de la place sur voirie à condition de préserver des places disponibles

## Orientations stationnement

### 3. Résidents (parkings privés)

Renforcer l'accès des résidents au stationnement privé hors voirie

### 5. Visiteurs de commerces

Faciliter le stationnement des visiteurs à proximité des commerces et des équipements

### 7. Pendulaires

Limiter le stationnement des pendulaires sur voirie (employés, commerçants, artisans, etc.)

### 4. Résidents (voirie)

Réguler le stationnement des résidents sur voirie pour les inciter à stationner hors voirie

### 6. Visiteurs d'Arcueillais

Prendre en compte les besoins des visiteurs des Arcueillais

### 8. Surveillance

Lutter contre le stationnement illicite et abusif des véhicules et améliorer le respect de la réglementation sur voirie

#### Scénario 1 Gratuit réglementé

Zones gratuites à durée limitée ou « zone à disque »

+

Zones non réglementées

#### Scénario 2 « Mixte »

Zones gratuites à durée limitée ou « zone à disque »

+

Zones de stationnement payant

+

Zones non réglementées

#### Scénario 3 Zones payantes

Zones de stationnement payant

+

Zones non réglementées

# QUEL BILAN DE LA CONVENTION CITOYENNE ?

## Les +

- Diversité des publics et des opinions, des conventionnés qui s'approprient le sujet (visites complémentaires...)
- Implication dans la durée sur un sujet très technique
- Bons résultats en termes de production
- Des échanges dépassionnés et non conflictuels, très différents des réunions publiques (qui ont néanmoins été alimentées par la convention)

## Les -

- Difficultés de recrutement, malgré un nombre de personnes pré-recrutées relativement large (80)
- Une mobilisation exigeante sur 5 samedis / question de la rémunération ?
- Très peu d'interaction entre les membres de la convention entre les journées de travail et quasiment aucune via la plateforme

# LA PAROLE À LA GARANTE ET AUX CONVENTIONNÉS...

## Le regard de la garante :

- Un **dispositif « d'ampleur »** pour permettre l'information et la participation du public
- « Un **travail intense et contraint** », mais pas ou peu de travail inter-ateliers entre les conventionnés
- « **Qualité des échanges** au sein de la convention » mais réunions publiques tendues, « Une **expérience humaine et démocratique** forte » - à poursuivre (suivi ?)
- « Un **processus décisionnel** qui a fait l'objet d'intenses échanges » avec un comité de pilotage fondateur => relation de confiance, enjeux de faisabilité du plan d'action

**Pour accéder au rapport et retrouver l'ensemble des documents :**

<https://participer.arcueil.fr/processes/concertationstationnement>

<https://participer.arcueil.fr/processes/concertationstationnement/f/36/>

## Le point de vue des participants :

*Au début j'ai hésité, vu le sujet du stationnement !! mais pour moi c'est une participation à la vie démocratique très importante*

*Je ne pensais pas que le stationnement c'était aussi compliqué, qu'il ne s'agit pas seulement de réglementer certaines zones de stationnement ... J'ai appris beaucoup... et maintenant on verra ce que le conseil municipal va adopter*

*La ville m'a beaucoup donné, c'est pour moi une façon de donner en retour... Je ne pensais pas qu'on arriverait à sortir tout ça !*

*L'accompagnement nous a vraiment aidé à éclaircir nos propos, à nous comprendre, aider à traduire nos idées... dans ce type de démarche participative, ce qui est bien c'est qu'il y a une vraie phase d'apprentissage, puis une phase de réflexion pour nous permettre enfin de formuler et d'étayer nos avis*

*J'ai été positivement surprise, on a passé de bonnes journées de travail, le rapport en rend compte ! j'espère que cela servira à la prise de décision des élus*

# ET MAINTENANT...

=> Choix du conseil municipal de revenir vers l'ensemble des Arcueillais pour choisir, par referendum, entre deux scénarios, dans un contexte très tendu

La Ville organise un référendum sur le stationnement, le dimanche 15 octobre de 8h à 20h

La Ville a lancé il y a un an une **grande concertation sur le stationnement à Arcueil**. Une convention citoyenne de quarante citoyen·nes tiré·es au sort a travaillé, échangé, débattu durant plusieurs mois sur cette question. Ce travail a été complété et s'est enrichi de très nombreuses rencontres publiques, travaux en ateliers et questionnaire avec les Arcueillais.es.

La **Convention citoyenne** a formulé trois scénarios de réglementation et 12 actions transversales, remis à la Municipalité en avril 2023. Le Conseil Municipal a décidé de revenir vers l'ensemble des Arcueillais-es pour choisir par référendum la future politique de stationnement de la Ville.

## Scénario 1 Maintien de la réglementation

Ce scénario prévoit un maintien de la réglementation actuelle, avec deux zones gratuites à durée limitée sur environ 40% des places de la ville.

### Une zone verte longue durée

sur les zones à proximité des gares RER  
**Stationnement gratuit limité à une demi-journée.**  
Applicable du lundi au vendredi, de 9h à 19h.  
*Stationnement illimité grâce au macaron résident gratuit.*

### Une zone bleue courte durée

sur les axes commerçants  
**Stationnement gratuit limité à 1h30.**  
Applicable du lundi au samedi, de 9h à 18h30.  
*Le macaron résident non valable sur ces zones.*

> Les autres places restent non réglementées.



• **Macaron résident-es** : disponible gratuitement à la mairie pour les habitant·es permettant de stationner de façon illimitée en zone verte.

*Moyens de contrôle : Ce scénario prévoit le maintien des effectifs actuels de surveillance du stationnement réglementé.*

## Scénario 2

## Nouvelle réglementation

Ce scénario prévoit la mise en place d'un stationnement payant sur l'ensemble de la ville, avec un tarif d'abonnement préférentiel pour les résident·es.

### Zone orange longue durée

sur le reste de la ville  
**Abonnement résident et commerçant à 8€/mois ou 80€/an (limité à la journée).**

Pour les usager·ères ne disposant pas d'un abonnement : **stationnement 1€/h (limité à la journée).**  
Applicable de 9h à 18h30 du lundi au vendredi.

### Zone rouge payante courte durée

devant les commerces  
**Stationnement gratuit pendant 30 minutes, puis 2€/h (limité à 2 heures).**

Applicable de 9h à 18h30 du lundi au samedi.  
*Les abonnements résidents, commerçants et entreprises ne sont pas valables sur cette zone.*

> Le stationnement reste gratuit de 18h30 à 9h et le week-end (uniquement le dimanche devant les commerces).



• **Abonnement résident-es et commerçant-es** : ouvert à l'ensemble des habitant·es d'Arcueil, dans la limite d'un abonnement par personne valable pour un seul véhicule. Il est valable sur toute la zone orange (90% des places).



• **Abonnement entreprise** limité à trois véhicules par entreprise : 100€/mois par véhicule.

*Moyens de contrôle : des moyens de contrôle importants seront déployés afin de veiller au bon respect de la réglementation du stationnement.*

### CARTE HANDICAPÉ·ES

Le stationnement est gratuit sur toutes les places de la ville pour les titulaires de la carte « mobilité inclusion » et la carte européenne de stationnement.

# POUR CONCLURE

... Parler d'un sujet très technique...

... monter en compétences et enrichir les connaissances...


... dépassionner les débats...

... construire un point de vue argumenté et proposer des scénarios soucieux de l'intérêt général avec des citoyens...

C'est (presque) possible !

Mais ça demande du temps, de l'énergie et une forte volonté politique





Démarche accompagnée par :  
Claire Bailly et Léo Barthélémy (Ville d'Arcueil)  
Cécile Renault, Emmanuel Perrin, Isabelle Robinot-  
Bertrand, Jessica Bertran-Corral et Géraldine Geoffroy  
(Cerema)

**Merci de votre attention**